

La création de nouveaux jobs à son plancher depuis dix ans

■ Seuls 166 000 nouveaux jobs ont été créés en un an. Mais les pertes d'emploi diminuent aussi.

Il y a de bonnes et de moins bonnes nouvelles dans la dernière étude Dynam⁽¹⁾, collaboration entre la KULeuven et l'Office national de sécurité sociale (ONSS). Le positif, c'est que, de juin 2013 à juin 2014, le niveau d'emploi a progressé de 19 000 unités en Belgique, ont calculé les chercheurs. Notre pays renoue donc avec une croissance de l'emploi, après deux années de diminution, sans pour autant retrouver son niveau d'avant la crise de 2008. Le négatif, c'est que la création d'emplois est au plus bas depuis dix ans. De juin 2013 à juin 2014, Dynam estime que seuls 166 000 jobs ont été créés, soit 3 000 de moins que l'année précédente, qui constituait déjà un triste record en la matière (voir infographie). Les effets de la crise n'ont pas fini de se faire ressentir. A l'heure où la création d'emplois est sur toutes les lèvres, voilà des statistiques qui devraient intéresser les responsables politiques du pays.

Les chercheurs insistent sur l'importance de la création de nouveaux emplois. Car des destructions d'emploi, il y en a de tout temps. Même avant la crise, en 2007-2008, le pays avait vu la disparition de 163 000 emplois. Mais dans le

même temps, on créait 247 501 jobs. Depuis, les créations d'emplois ont chuté, signe d'une crise qui perdure.

La perte d'emplois dans certains secteurs et entreprises n'est plus contrebalancée par la création de nouveaux postes ailleurs. Pendant la période 2012-2013, 43 entreprises ont à elles seules causé 20 558 pertes d'emplois. Ces énormes destructions d'emplois n'ont pu être compensées que dans une mesure limitée par les entreprises ayant créé de nombreux emplois. En 2012-2013, seules 15 entreprises ont créé au moins 200 emplois, pour un total de 6 375 postes. L'année qui a précédé la crise (2007-2008), 47 entreprises avaient fait de même, pour un total de 28 562 postes.

Mais les entreprises qui créent le plus d'emplois ne sont pas seulement plus rares, elles opèrent également dans un nombre plus restreint de secteurs d'activité. Les destructions d'emplois sont surtout le fait d'entreprises métallurgiques wallonnes en pleine restructuration ou dont les sites de production ferment (Carsid, Duferco, ArcelorMittal et Caterpillar). Les banques (BNP Paribas, KBC, Belfius) et les entreprises publiques (bpost, Belgacom, Electrabel) détruisent également de nombreux postes, principalement par le biais du non-remplacement des effectifs sortants.

D'autres secteurs, marqués par d'importantes pertes d'emplois, en créent un

nombre équivalent dans le même temps.

La distribution en est un bel exemple: quand Carrefour licencie, d'autres chaînes (Colruyt, Albert Heijn et Lidl) embauchent. Et la situation est identique dans le secteur de l'intérim, ou dans les transports publics, avec la Stib qui engage là où la SNCB licencie.

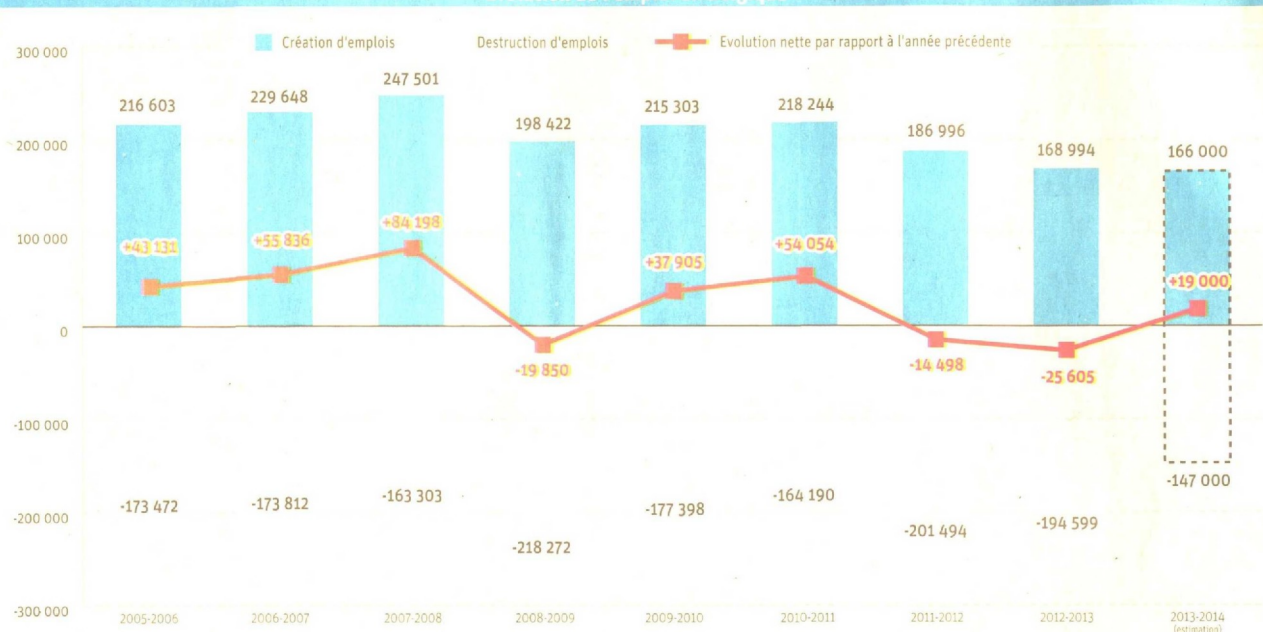
Innovover

Selon les auteurs de l'étude, afin d'enfin inverser la tendance, il serait opportun d'attirer de grands investisseurs, mais aussi d'encourager les petites prises de participations dans des entreprises existantes ou à créer, qui pourraient alors proposer un nombre suffisant de nouveaux emplois. Il s'agirait également d'investir dans l'innovation. "L'innovation est particulièrement importante, commente le Pr Ludo Struyven (KULeuven), coauteur de l'étude. Créer de nouveaux produits ou de nouveaux processus de production et faire en sorte que nos entreprises se tournent davantage vers l'étranger."

Et diminuer les cotisations patronales, comme le prévoit le gouvernement Michel? "Cela peut favoriser la position concurrentielle de nos entreprises. Mais ce n'est pas suffisant. Le gouvernement pourrait stimuler les investissements, via le développement des infrastructures, et soutenir la consommation intérieure au lieu de prendre toutes ces mesures d'économie."

Laurent Gérard

Evolution de l'emploi en Belgique



Source : ONSS, ONSSAR, et Dynam-Belgium.org

IPM Graphics